



WWW.VILLE-VAILHAUQUES.FR

Bien-vivre  
au sein de notre commune

Bulletin municipal d'informations

# VAILHAUQUÈS

Crédit photo Alain-Jean CORMIER



**MAG N°3**  
AVRIL 2016



# édito

Chères Vailhauquoises,  
Chers Vailhauquois,

*Ce nouveau bulletin municipal est essentiellement consacré au budget, reflet des différentes orientations, choix stratégiques et politiques que nous continuons à mener.*

*Le défi est de garder nos capacités d'investissement, tout en maintenant un taux d'endettement modéré, et de préserver l'équilibre budgétaire, tout en maîtrisant nos dépenses et frais de fonctionnement. Malgré la baisse des dotations de l'Etat, les incertitudes quant aux choix des collectivités territoriales et leurs capacités à accompagner les communes rurales, nous maintenons notre ligne de conduite et nos engagements par rapport à nos projets.*

*Des réalisations ont été conduites, des choix ont été faits, entre autres :*

*- Sécurisation d'une des entrées du village par l'aménagement de la route de Bel-Air avec création de deux arrêts de bus et de trottoirs.*

*- Dans le cadre de la démarche "agenda 21", utilisation d'énergies renouvelables (nous sommes une des premières communes à avoir équipé nos bâtiments publics de panneaux photovoltaïques).*

*- Réalisation d'études pour les travaux d'assainissement du Chemin Neuf et de réhabilitation du vieux village.*

*- Poursuite du projet de réalisation du nouveau coeur de village.*

*- Maintien de la gratuité des TAP, en gardant la même exigence pour la qualité des activités proposées et en maintenant un dialogue constructif avec les parents et les enseignants.*

*- Gratuité des nouveaux manuels scolaires pour la rentrée prochaine.*

*- Création d'une agence postale communale, afin de conserver le service de proximité. Deux agents communaux en assurent le fonctionnement sur des heures d'ouverture adaptées aux besoins de la population.*

*C'est au travers des choix cohérents qui sont faits, des orientations qui sont prises, des réalisations effectuées ou en cours, dans le cadre d'un budget maîtrisé, que nous pouvons nous permettre d'envisager l'avenir avec ambition mais sérénité ...*

**Hussam Al Mallak**  
Maire de Vailhauquès

# 4

## Urbanisme.

→ Coeur de village : le projet avance

# 6

## Jeunesse.

→ L'espace Jeunesse vailhauquois  
→ Les Manuels scolaires

# 8

## Cohésion sociale.

→ Parcours intergénérationnel  
→ La nouvelle agence postale  
→ Vailhauquès 2021  
→ Réunion de quartier  
→ Repas des aînés

# 12

## Développement économique.

→ Budget de la commune 2016  
→ Les grandes lignes du budget de la CCGPSL  
→ Le Club des Entrepreneurs

# 18

## Vie du village.

→ Les associations  
→ Le Vailhau'trail  
→ La Média-ruche  
→ Les nouveaux exposants du marché

# 24

## Infos utiles.

→ Coordonnées pratiques  
→ Etat civil

# 27

## L'agenda.

→ Dates des prochains événements

Editeur : Mairie de Vailhauquès

Rédaction des articles : **Urbanisme** : Sylvain Ruiz et Jean-Louis Loubet / **Jeunesse** : Nicolas Malod / **Cohésion Sociale** : Christine Rigaux  
**Développement économique** : Gérard Lafforgue / **Vie du village** : Philippe Cazals.

Directeur de publication : Hussam Al Mallak

Coordinatrice de la publication : Ban Wagner

Conception et réalisation : Emmanuelle JUIN

Crédits Photos : Mairie de Vailhauquès, Alain-Jean Cormier

Comité de relecture : Martine Huta & Christine CHABLE-BESSIA

Imprimerie : Impact Imprimerie

# COEUR DE VILLAGE : LE PROJET AVANCE

Après plusieurs années de travail et de réflexion, le projet cœur de village entre dans une nouvelle phase.

Suite aux résultats de l'étude du cabinet d'architecture et d'urbanisme début 2014, la mairie avait lancé un appel à projet en juillet 2015. Les candidats avaient jusqu'au 11 septembre pour déposer leur dossier de candidature.

Cinq aménageurs ont fait parvenir une offre.

## ÉTUDES DES DOSSIERS

Dans un premier temps, la commission technique a procédé à l'analyse des offres selon les critères préétablis suivants :

- capacités professionnelles et financières des candidats et références sur des opérations similaires.
- qualité du projet, mixité et typologie des logements, traitement des espaces extérieurs et intégration des contraintes hydrauliques.
- modalités de réalisation, montage opérationnel, calendrier prévisionnel.
- proposition financière.

La commission technique a ensuite transmis ses conclusions à la commission d'examen qui, après étude, a fait un choix qui a été soumis au vote du conseil municipal lors de la séance du 13 décembre 2015. L'aménageur retenu est le groupe Guiraudon Guipponi Leygue(GGL).

La philosophie de ce projet reste celle qui avait été envisagée en 2014. Le cœur de village doit répondre à des enjeux multiples. La centralité du lieu implique des liens essentiels avec l'environnement proche : centre commercial, équipements sportifs, lotissements et route départementale.

## LES CONSTRUCTIONS

Ce programme propose une mixité urbaine d'environ 50 logements :

- Maisons individuelles sur parcelles libres.
- Maisons individuelles groupées pour les primo-accédants.
- Petits collectifs avec commerces et/ou services en rez-de-chaussée et logements à l'étage (dont des locatifs aidés).
- Un dernier bâtiment au Nord-Ouest avec des équipements publics à l'étage et des espaces de commerce et/ou services au rez-de-chaussée.

## LES DIVERS AMÉNAGEMENTS

Ce nouvel espace doit avant tout devenir un lieu de vie.

- Une esplanade pourra servir de place pour des manifestations de plein air, dans le prolongement du centre commercial. Un belvédère sera créé à l'extrémité de cette esplanade, permettant une perspective sur la coulée verte.
- La coulée verte, espace naturel préservé, sera aménagée et plantée. Des sentiers piétonniers permettront de relier les équipements sportifs au centre commercial.
- Une cinquantaine de places de parking pour visiteurs sera aménagée. Les petits collectifs auront leurs propres emplacements en sous-sol.
- La récupération des eaux pluviales se fera par un réseau enterré qui débouchera sur le bassin de rétention existant. Le ruisseau existant dans la



# URBANISME



coulée verte sera conservé.

- Le réaménagement de la route départementale améliorera la visibilité de l'entrée du village. Un plateau traversant permettra aux piétons de relier en toute sécurité le centre commercial à la nouvelle esplanade.

- La piste cyclable de la rue de l'Espandidou sera prolongée le long de la route départementale, jusqu'à l'entrée du Péras.

Les détails du projet seront encore précisés dans les mois à venir, en concertation avec tous les acteurs.

L'objectif de la municipalité est et restera le même :

**FAIRE DU NOUVEAU CŒUR DE VILLAGE  
UN LIEU DE VIE APPRÉCIÉ DES  
VAILHAUQUOIS.**

Cette opération est entièrement réalisée par l'aménageur et ne coûtera rien à la commune.

Article réalisé par  
Jean-Louis LOUBET & Sylvain RUIZ



**REUNION PUBLIQUE  
PROJET  
CŒUR DE VILLAGE  
LUNDI 23 MAI  
19H SALLE  
SOCIOCULTURELLE**

# L'ESPACE JEUNESSE VAILHAUQUOIS

Article réalisé par  
Martine HUTA



Un des axes de la politique jeunesse de la commune est de favoriser des actions en direction des jeunes de 11 à 17 ans (250 vivent actuellement au village). L'adjoint à la jeunesse, ainsi que les élus, membres de la commission jeunesse, veillent à la mise en pratique des axes définis dans le cadre du Projet Educatif de la structure.

Les moyens attribués par la commune pour le fonctionnement de cet espace sont nombreux et représentent un effort important :

- Moyens en personnel :

- . Un poste de directrice, à temps plein, titulaire d'un brevet d'état ( Justine Landry, en fonction depuis fin janvier),
- . Un poste d'animateur permanent, à trois quarts de temps, (Morgan Peoch),
- . Un animateur intervenant selon les besoins, en particulier pendant les vacances scolaires,

. Une coordinatrice assurant, sur l'ensemble des actions en direction de la jeunesse, la continuité et la cohérence (Marie-Anne GRILLOT).

- Moyens matériels :

- . Une salle attenante à la salle polyvalente,
- . Du matériel informatique : 2 PC, une imprimante et connexion internet,
- . Du matériel de loisirs : billard, baby-foot, jeux de société, petits outils de bricolage...
- . Du matériel sportif : raquettes et



filet de badminton, ballons, diablo, boussole, battes de base-ball, accessoires pour athlétisme, ballon et cadres pour tchoukball,

. Du matériel de cuisine : four micro-ondes, friteuse, crêpière, gaufrier, cafetière, bouilloire, réfrigérateur, . Un téléviseur, une Playstation 3 avec des jeux et 4 manettes, un appareil photo étanche, un caméscope, une caméra type Go Pro.

- Moyens financiers :

. Le budget annuel, géré par la directrice, est attribué pour le fonctionnement de l'espace jeunesse. Pour 2015 ce budget était de 7 500€. Il permet de financer essentiellement les activités, mais également la pharmacie, les produits alimentaires...

. La commune finance également la location de minibus pour les sorties ou activités extérieures à Vailhauquès (Coût variant de 80 à 150 € selon le kilométrage).



*Les jeunes lors d'une sortie à la patinoire de Montpellier*

# JEUNESSE



## MANUELS SCOLAIRES

La nouvelle réforme scolaire prévoit pour la rentrée prochaine le redécoupage des cycles de la manière suivante :

- Cycle 2, cycle des apprentissages fondamentaux : CP, CE1, et CE2
- Cycle 3, cycle de consolidation : CM1, CM2 et classe de 6ème
- Cycle 4, cycle des approfondissements : classes de 5ème, 4ème et 3ème

(Le cycle 1, cycle des apprentissages premiers, couvre la petite, moyenne et grande section de maternelle. Il précède la période de scolarité obligatoire).

La répartition des contenus de chaque matière, dans chaque niveau, est considérablement modifiée. Cela concerne toutes les matières (mathématiques, français, histoire géographie, sciences) et tous les niveaux d'enseignement.

Ces nouveaux programmes sont applicables à la rentrée prochaine.

C'est pourquoi il est nécessaire de renouveler l'ensemble des manuels scolaires.

Le Syndicat National de l'Édition estime que l'acquisition de ces nouveaux manuels représente un coût de 30 euros pour un élève de cycle 2 et de 55 euros pour un élève de cycle 3.

Pour Vailhauquès, cette réforme représente un investissement important, de l'ordre de 7 000 euros. L'équipe municipale a cependant décidé de financer le renouvellement de tous les livres pour la rentrée 2016.

A noter que ce budget peut être complété par des financements de la CAF, liés au nombre de participants et, éventuellement, par des subventions attribuées par le conseil Départemental ou la Communauté de Communes du Grand Pic Saint Loup.

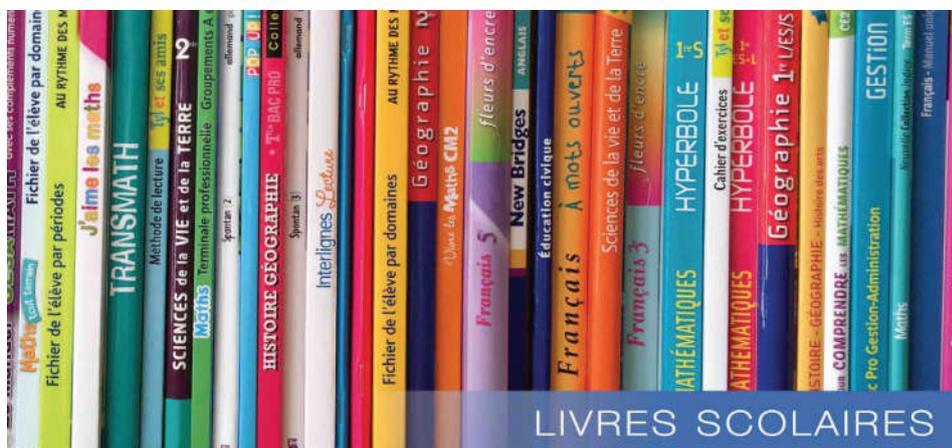
- Moyens mis à disposition à la mairie :  
Possibilité d'imprimer des flyers, des documents, de communiquer par le biais du panneau lumineux etc ...

Soutien dans le domaine administratif et comptable par les secrétaires de mairie.

La politique jeunesse, mise en oeuvre entre autre par l'Espace Jeunesse, a pour but d'intégrer nos jeunes le plus possible à la vie du village et à contribuer au lien social...

Tous ces moyens mis à disposition par la commune permettent aux jeunes de participer à des activités après 17 heures, ainsi que le mercredi et pendant les vacances scolaires. Des animations leur sont proposées mais ils sont également incités à monter des projets par eux-mêmes, dans un esprit de citoyenneté, de respect, de partage et d'ouverture aux autres

La commission vie scolaire



LIVRES SCOLAIRES

## Parcours Intergénérationnel

La municipalité a choisi de développer les équipements à disposition de ses administrés. Une nouvelle aire ludique prend forme près de la salle polyvalente sous forme d'un parcours santé

Cette aire de jeux intergénérationnelle est composée :

- **d'un parcours santé** destiné à tous les publics et à toutes les générations. Il s'adresse aux sportifs qui veulent améliorer leur condition physique, aux seniors qui souhaitent faire un peu d'exercice, aux familles ou aux enfants qui pourront se lancer des défis, et enfin aux écoles dans le cadre des activités périscolaires.

Le principe est simple, il suffit de suivre les consignes sur chaque appareil. De préférence, il est fortement conseillé de toujours commencer par un échauffement cardiovasculaire (rameur, vélo elliptique) avant de terminer par des mouvements de renforcement musculaire. Le placement est facilité pour une utilisation sportive mais rien n'empêche les plus jeunes de s'approprier les machines pour jouer.

- **d'un parcours de sécurité routière.**

En accompagnant vos enfants ou petits-enfants, vous pourrez les familiariser avec le code de la route et leur faire découvrir les principaux panneaux répartis tout au long du parcours.

Article réalisé par  
Philippe CAZALS



société MEFRAN du groupe ALTRAD pour un montant de 14 808 €. Enfin, la société GIROD a fourni la signalétique routière pour 1 074 €.

### UN CHANTIER "MADE IN FRANCE"

Le terrassement ainsi que les aménagements ont été assurés par le groupe EIFFAGE pour 29 343 €. Chaque appareil a été conçu et posé par la

Le fond de concours attribué par la Communauté des Communes du Grand Pic Saint Loup a permis de financer à 30% ce projet.



**INAUGURATION**  
**de l'aire de jeux**  
**intergénérationnelle**  
**samedi 30 avril à 11h**  
*Cette inauguration sera suivie d'un*  
*apéritif offert par la Mairie*

# MISSION SOCIALE

Article réalisé par  
Ban WAGNER



## La nouvelle agence postale communale

Courant 2015, suite à la décision de la Poste de fermer l'agence de Vailhauquès, le conseil municipal a décidé de maintenir ce service de proximité en transformant le bureau de poste en agence postale communale.

Mesdames Sanna et Nedellec, agents communaux, ont suivi une formation, afin d'être rapidement opérationnelles et sont désormais vos interlocutrices. Ce changement apporte de nouvelles contraintes.

La réglementation impose en effet aux nouveaux agents de procéder à des contrôles stricts et obligatoires : pièces d'identité, KBIS pour les professionnels (document officiel attestant l'existence juridique d'une entreprise commerciale en France), etc... Personne n'y échappe, même le Maire !

Par contre, les agents ne pourront pas consulter le solde de vos comptes et les retraits d'argent sont davantage limités : 350€/personne tous les 8 jours.



La mise en place de cette agence postale communale a un coût pour notre commune de 48 135€. Nous avons fait ce choix politique pour que nos administrés continuent à avoir accès à ce service public de proximité, tout en proposant un accroissement du temps de travail aux agents municipaux, qui étaient à temps partiel, et en leur donnant la possibilité de développer des compétences dans un autre secteur d'activité..

Nous souhaitons à nos agents une bonne continuation dans cette nouvelle mission. En attendant une maîtrise parfaite de leur nouvel outil de travail, dans de nouveaux locaux, nous faisons appel à votre compréhension et votre indulgence.

### RAPPEL DES NOUVEAUX HORAIRES

**LUNDI : 8h-11h**  
**MARDI : 8h-11h**  
**MERCREDI : 8h-10h -  
16h30-18h30**  
**JEUDI : 8h-11h**  
 **VENDREDI : 8h-11h**  
 **SAMEDI : 8h-12h**



### **ATTENTION TRAVAUX**

**Des travaux de réaménagement des locaux sont prévus du**

**LUNDI 25 AVRIL AU SAMEDI 14 MAI INCLUS**

**LA POSTE ASSURERA UNIQUEMENT LES RETRAITS DE COLIS & RECOMMANDÉS  
À LA MAIRIE DE 8H À 11H DU LUNDI AU VENDREDI**

**POUR TOUTES LES AUTRES OPÉRATIONS RAPPROCHEZ-VOUS DES POSTES DE :**

**JUVIGNAC, ST GELY ET MONTARNAUD**

**MERCI DE VOTRE COMPRÉHENSION**

# Vailhauquès 2021

La politique de la commune de Vailhauquès prend son sens dans la proximité des relations. L'ambition de l'équipe municipale est d'inscrire notre village dans un développement harmonieux.

Concrètement cela doit se traduire par :

- Une dynamique de cœur de village,
- Une architecture harmonieuse,
- Le développement de l'activité économique,
- Des Vailhauquois impliqués dans la vie du village,
- Une évolution démographique maîtrisée.

C'est dans cette perspective que de nombreuses actions ont été réalisées et pour plus de lisibilité nous avons pris l'engagement de communiquer au travers de notre bulletin municipal sur 5 axes :

- L'urbanisme,
- La jeunesse,
- La cohésion sociale,
- Le développement économique,
- La vie du village.

La réussite de ce projet ambitieux passe par une communication structurée qui offre une lisibilité sur les actions réalisées et par l'implication des Vailhauquois dans le projet municipal. C'est la raison pour laquelle nous avons décidé de nous appuyer sur notre démarche Agenda 21 engagée depuis 2010. L'Agenda



21 a été et reste un moteur et une exigence pour la prise en compte systématique des problématiques relatives au développement durable dans toutes nos actions, nos choix et nos réflexions. Il s'agit pour nous d'une démarche de progrès que nous souhaitons consolider.

avons décidé de créer une équipe projet constituée d'un élu – Michel GORBATOFF, d'une salariée de la Mairie – Caroline PLANCHENAU et d'intégrer une étudiante en Master 2 - Perrine AUDRAN spécialisée en Développement Durable sur la période d'Avril à Aout 2016.

Article réalisé par  
Michel GORBATOFF

## LES INVESTISSEMENTS

Cette volonté politique nous a conduit dans un premier temps à faire appel à l'agence de communication Publika située sur la zone de Bel Air pour la construction du nouveau bulletin municipal. Cet investissement d'un montant total de 9 335 euros TTC à fait l'objet d'une subvention à hauteur de 50%.

La prochaine étape consiste à renouveler pour une période de 6 ans la reconnaissance de notre Agenda 21 et d'offrir une place aux Vailhauquois désireux de s'impliquer dans ce projet. Pour lancer et animer cette action nous



# Réunion de quartier Les Micocouliers

Une des volontés politiques du conseil municipal est d'être à l'écoute de la population.

Comme annoncé dans le dernier bulletin municipal, le 19 mars les élus sont allés à la rencontre des habitants résidant dans le nouveau quartier des Micocouliers. Une trentaine de personnes étaient présentes et ce moment fut riche en échanges. Les questions, qu'elles portent sur le quartier ou sur le village en général, étaient pertinentes et montrent l'intérêt que les villageois portent à Vailhauquès.

Nous espérons que les réponses apportées ont répondu aux préoccupations de nos concitoyens.

**La prochaine réunion de quartier :  
Val Fleuri - Les Plans - Opaline  
aura lieu le  
samedi 21 mai à 11h**

Articles réalisés par  
Abel WALLON

# Repas des Aînés

Le repas des Aînés a eu lieu le 31 janvier dernier, à la salle polyvalente, après un apéritif très convivial offert par la Mairie.

Les 180 personnes qui ont participé à ce repas, dans une bonhomie communicative, ont dégusté les plats préparés par un traiteur et assisté à un superbe spectacle de cabaret, riche en costumes, plumes et paillettes.

Après le repas, nombreux sont ceux qui se sont retrouvés sur la piste de danse, accompagnés par la musique et les danseuses du cabaret.

Pour ceux qui n'avaient pu se rendre à la salle polyvalente, les élus ont apporté, à domicile, des paniers festifs, contenant une bouteille, une terrine et diverses conserves fines de produits locaux.

Budget consacré : 6.600 Euros pour financer le repas, le spectacle et les paniers repas.

*Le spectacle de cabaret a remporté un vif succès auprès des aînés*



## Budget de la commune 2016

Article réalisé par  
Gérard LAFFORGUE



L'Etat vient de notifier les dotations aux collectivités territoriales et, comme promis, nous constatons une baisse significative de la dotation globale de fonctionnement - la DGF - qui est amputée de plus de 37.000 € - due essentiellement à la contribution au redressement des finances publiques.

### RECETTES

La dotation nationale de péréquation subit une baisse de 1.800€. La dotation de solidarité rurale – DSR – voit son montant augmenter. Au final c'est une baisse de dotation de plus de 27.000 € - plus de 9 % - que nous allons devoir supporter. La DNP et une composante de la DSR – la DSR Cible - seront supprimées en 2017, avec des compensations que nous ne connaissons que dans un an.

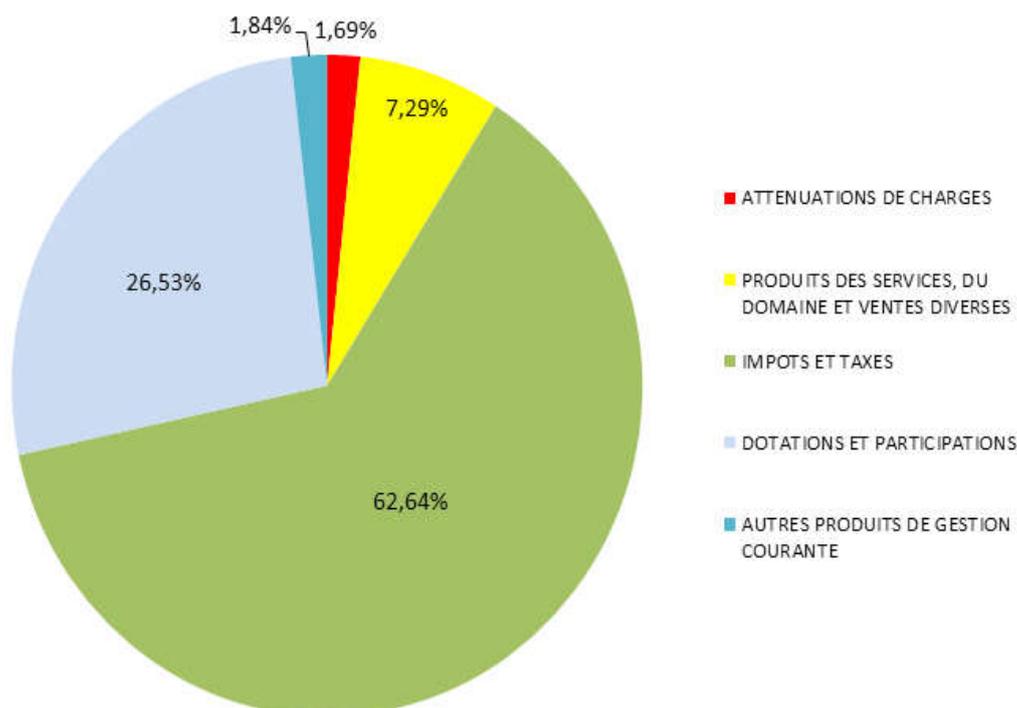
C'est dans ce contexte difficile pour toutes les collectivités que nous avons construit le budget de la commune.

Comme les années précédentes, les taxes locales – taxe d'habitation, taxes foncières – augmenteront de 2 %. Un choix que nous avons soutenu, depuis plus de 10 ans, afin de lisser les hausses, pour ne pas pénaliser le contribuable par des

augmentations peu fréquentes mais très importantes, comme cela se voit dans certaines communes.

Les conséquences sur le budget des familles seront plutôt faibles : en moyenne pour un foyer propriétaire de son logement, ce sera une hausse de 18 € environ pour l'année, pour un foyer locataire, la hausse sera de 7 €. En prévisionnel, les recettes réelles de la commune seront en baisse de 2,86 % par rapport au réalisé 2015 : (cf graphique BP 2016 recettes de fonctionnement).

BP 2016 - recettes de fonctionnement



# ÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

## DÉPENSES

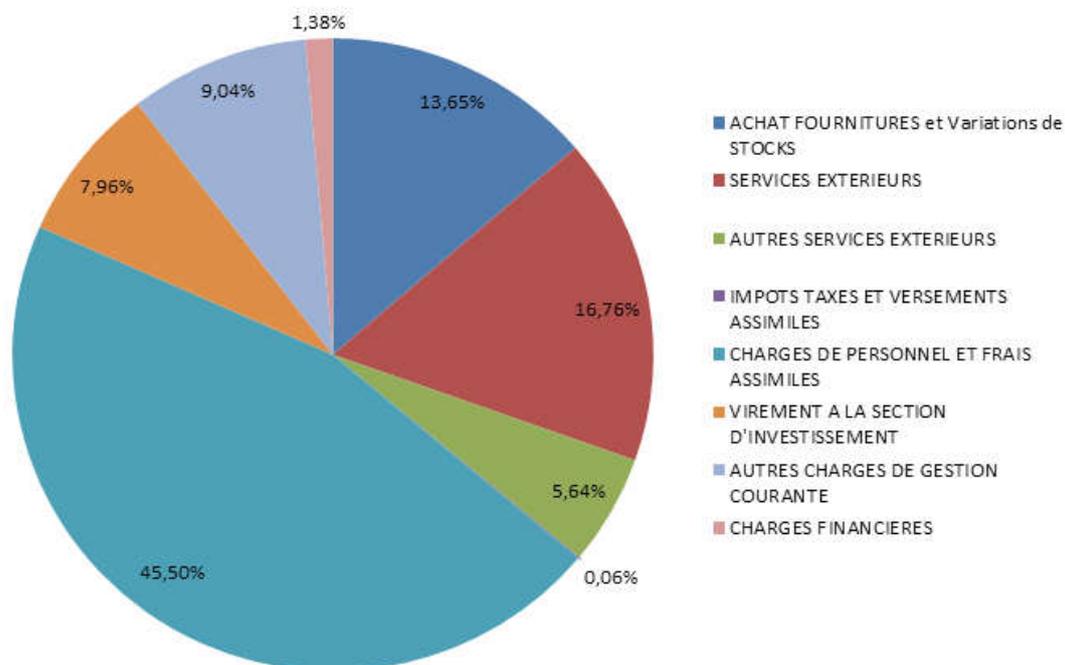
Au chapitre des dépenses, nous nous devons donc de faire des efforts et c'est principalement au niveau des charges de personnel qu'il est le plus marqué puisque la part des dépenses – et des recettes - consacrée aux salaires des agents représentera 45,5 % (51 % en 2015), malgré la hausse du point d'indice de la fonction publique de 0,6 % au mois de juillet ; le point d'indice et donc les salaires – hors promotions – étaient bloqués depuis 2011. (cf graphique BP 2016 Dépenses de fonctionnement).

Dans ces conditions, recettes et dépenses prévisionnelles devraient donc se monter à 2.267.449 €. En 2015 les recettes de fonctionnement ont été réalisées à hauteur de 99,8 %, soit la quasi-totalité ; pour les dépenses elles l'ont été à 85%. Nous avons donc pu dégager un excédent de fonctionnement de plus de 400.000 €, excédent que nous réutiliserons en très grande partie en investissement pour 2016. Au total, ce sont plus de 460.000 € qui seront versés du budget de fonctionnement vers le budget investissement.

Nous pouvons donc maintenir un niveau d'investissement soutenu, au profit des entreprises locales, chaque fois que cela est possible, avec d'importants travaux de voirie, de réseaux notamment, qui seront réalisés à partir du 2ème semestre.

Le budget d'investissement est évalué à 1.731.365 € y compris 640.000 € destinés au nouveau centre village, montant financé par la vente des terrains, dont les travaux devraient démarrer en fin d'année et près de 300.000 € de travaux prévus en 2015 qui seront réalisés cette année.

BP 2016 Dépenses de fonctionnement





La Communauté de Communes du Grand Pic Saint Loup (CCGPSL) est composée de 36 communes. Sa population est passée de 43 025 habitants en 2009 à 47 608 habitants en 2016, soit une hausse de 10,65% qui se traduit par des besoins supplémentaires en services et, par conséquent, par une hausse des crédits correspondants.

Toutefois l'augmentation de la population génère des revenus qui permettent de répondre aux demandes nouvelles de services, sans être obligé d'augmenter les taux des divers impôts de la communauté. En effet depuis 2011, ils sont restés stables :

| Années                                      | 2011   | Propositions 2016 |
|---|--------|-------------------|
| Contribution Foncière des Entreprises (CFE) | 28,76% | 28,76%            |
| Taxe d'Habitation (TH)                      | 10,69% | 10,69%            |
| Foncier Bâti (FB)                           | 0,00%  | 0,00%             |
| Foncier Non Bâti (FNB)                      | 3,41%  | 3,41%             |
| Ordures ménagères conteneurs individuels    | 11,92% | 11,92%            |
| Ordures ménagères conteneurs collectifs     | 11,15% | 11,15%            |
| Ordures ménagères habitations isolées       | 10,03% | 10,03%            |

Part en pourcentage des différentes taxes contribuant au budget de la CCGPSL

Si l'on compare ces taux à ceux appliqués par d'autres communautés de communes, la CCGPSL est celle qui applique les taux les plus bas (Données 2014, source DGCL).

| IMPOTS DIRECTS 2014 |        |                |               |                 |                     |             |
|---------------------|--------|----------------|---------------|-----------------|---------------------|-------------|
|                     | CCGPSL | Vallée Hérault | Pays de Lunel | Lodévois Larzac | Cévennes Gangeoises | Clermontais |
| CFE                 | 28,76% | 38,71%         | 36,18%        | 30,26%          | 30,19%              | 32,83%      |
| TH                  | 10,69% | 12,99%         | 10,90%        | 13,57%          | 15,82%              | 12,95%      |
| FB                  | 0,00%  | 3,19%          | 0,00%         | 3,13%           | 9,58%               | 3,95%       |
| FNB                 | 43,41% | 16,76%         | 4,92%         | 11,78%          | 36,29%              | 17,25%      |

### Budget de fonctionnement prévisionnel 2016 : 26 821 166 €

Pour 2016, la CCGPSL a établi son budget de fonctionnement en tenant compte :

- de la baisse de 13% des dotations de l'État, soit - 400 000 €
- des déficits des zones d'activités économiques (ZAE), soit -1,5 millions pour Bel Air et -1,1 millions pour La Liquière (zone d'activité de St Martin de Londres)
- de l'évolution des compétences liées à la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République)
  - > soutien aux activités commerciales à compter du 1er janvier 2017
  - > assainissement collectif à compter du 1er janvier 2018
  - > gestion des milieux aquatiques et prévention contre les inondations à compter du 1er janvier 2018

|  | GRAND PIC SAINT LOUP | CEVENNES GANGEOISES | VALLE DEL'HERAULT | PAYS DE LUNEL | LODEVOIS LARZAC | CLERMONTAIS | Avant-Monts du Centre Hérault |
|--|----------------------|---------------------|-------------------|---------------|-----------------|-------------|-------------------------------|
| Population 2016  | 47 608               | 12 975              | 24 399            | 48 169        | 14 532          | 25 510      | 14 966                        |
| Compétences  |                      |                     |                   |               |                 |             |                               |
| SCOT   | *                    | *                   | *                 | *             | *               | *           | *                             |
| ZAC Intérêt Communautaire                                | *                    | *                   | *                 | *             | *               | *           | *                             |
| Réserves foncières                                       | *                    |                     |                   | *             | *               |             |                               |
| Valorisation territoire en matière agricole, touristique | *                    | *                   |                   |               |                 |             |                               |
| SIG  | *                    |                     | *                 |               |                 |             |                               |
| Aménagt de zones   | *                    | *                   | *                 | *             | *               | *           | *                             |
| Actions économiques                                      | *                    | *                   |                   |               |                 |             |                               |
| Actions touristiques                                     | *                    | *                   |                   |               | *               |             |                               |
| Actions en faveur emploi                                 | *                    |                     | *                 |               | *               | *           |                               |
| Elimination déchets                                      | *                    | *                   | *                 | *             | *               | *           | *                             |
| Eau potable  | *                    |                     |                   |               |                 |             |                               |
| Eau brute  | *                    |                     |                   |               |                 |             |                               |
| SPANC  | *                    |                     | *                 |               |                 |             |                               |
| Protection aquatique                                     | *                    |                     |                   | *             | *               | *           | *                             |
| Protection environnement                                 | *                    |                     | *                 |               |                 |             |                               |
| Voirie Intérêt comm.                                     | *                    | *                   | *                 | *             | *               |             | *                             |
| Equipements sportifs                                     | *                    |                     |                   | *             | *               | *           |                               |
| Equipements culturels                                    | *                    | *                   |                   | *             | *               | *           |                               |
| Equipements scolaires                                    |                      | *                   |                   |               | *               |             |                               |
| Mise en valeur du patrimoine                             | *                    |                     | *                 | *             |                 |             |                               |
| Animations sportives et culturelles                      | *                    |                     | *                 |               |                 |             | *                             |
| OT   | *                    |                     |                   | *             |                 |             | *                             |
| AAGV   | *                    |                     | *                 | *             |                 | *           |                               |
| Chambre funéraire  | *                    |                     |                   |               |                 |             |                               |
| Actions en faveur de l'habitat                           | *                    | *                   | *                 |               | *               | *           | *                             |
| Actions pour la petite enfance et jeunesse               | *                    | *                   | *                 | *             |                 | *           | *                             |
| Actions pour personnes âgées ou en difficulté            | *                    | *                   | *                 |               | *               |             | *                             |
| Prestations de services                                  | *                    |                     |                   |               | *               |             | *                             |
| Total groupes de compétences                             | 27                   | 13                  | 15                | 13            | 15              | 12          | 12                            |

Les 27 compétences de la CCGPSL

Budget d'investissement prévisionnel 2016 : 14 552 316 €

Ce budget a été établi à partir du Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI). Ce dernier avait été initié début 2015 et avait pour but de recenser tous les domaines qui participent à la vie de notre territoire : la population, l'économie, les services à la population, l'agriculture et la sylviculture, le tourisme, l'environnement, l'habitat, la culture, les loisirs, la formation et la communication.

Le PPI se décline en 6 objectifs stratégiques :

### 1- Organiser la mobilité

- a. Une offre de transports en commun optimisée : cadencement des lignes en lien avec la Métropole et Hérault Transport
- b. Des outils d'information sur l'offre existante
- c. Un aménagement de liaisons douces

### 2-Renforcer la cohésion sociale

- a. Maîtrise publique pour un déploiement de l'offre de logement
- b. Mise en œuvre du programme local de l'habitat
- c. Déploiement du haut débit, desserte numérique fiable
- d. Actions spécifiques en faveur des jeunes
- e. Démocratie participative

### 3- Conforter et développer le tissu économique social

- a. Poursuite des travaux à la Liquière et acquisitions foncières à Sauteyrargues

- b. Créer au moins un lieu totem "maison de l'entreprise"
- c. Accompagner et favoriser l'innovation technologique, les démarches type circuits courts
- d. Insertion des jeunes en difficulté ; maison familiale rurale
- e. Déploiement d'un schéma prospectif de l'offre foncière et immobilière avec recensement de l'existant
- f. Communiquer pour un dynamisme du territoire
- g. Développer des partenariats

### 4- Accompagner le développement de l'économie touristique

- a. Aménager le chai des Matelles
- b. Susciter la création d'hébergements touristiques
- c. Aménager les sites pour accueillir le public
- d. Actions en faveur d'une professionnalisation des acteurs du tourisme : labellisation
- e. Création d'une offre touristique numérique
- f. Création d'une maison des produits locaux vitrine du territoire

### 5- Valoriser les atouts du territoire

- a. Entretien et développer les sentiers de randonnée
- b. Gestion intégrée et préservation des sites naturels les plus fréquentés à travers des démarches type opération grand site
- c. Coordination des actions de maîtrise foncière pour la protection des espaces naturels
- d. Mise en place d'une stratégie globale de gestion de l'eau : anticiper sur les nouvelles compétences obligatoires

### 6- Reconnaître et valoriser la force patrimoniale du Pic Saint Loup

- a. Château de Montferrand à valoriser
- b. Atelier des verriers pour redynamiser la halle du verre
- c. Mise en réseau et accompagnement des actions culturelles valorisant le patrimoine
- d. Accompagner le développement du territoire en préservant son identité (SCOT)
- e. Utilisation de la réalité augmentée
- f. Aménagement d'un ou de plusieurs lieux culturels
- g. Déploiement signalétique commune

Notre communauté de communes contribue au développement de l'intercommunalité de manière raisonnée, sa capacité de désendettement est inférieure à 8 ans (10 ans étant la limite à partir de laquelle il faut être vigilant) Elle tient compte des caractéristiques spécifiques du territoire, de l'ADN des communes qui la composent et des attentes des populations qui y résident. Elle sera épaulée dans cette tâche par le programme LEADER, via des subventions. 1 850 000 € ont déjà été alloués à la CCGPSL.

# LE CLUB DES ENTREPRENEURS

Article réalisé par  
Philippe CAZALS



Le Club des entrepreneurs poursuit ses rencontres, et cette fois-ci c'est Décor 34, une entreprise située à Montpellier, mais créée par un vailhaquois, qui nous a reçus début janvier.

C'est tout d'abord Brigitte Blarel la Présidente du Club, qui a pris la parole pour remercier M. De San Pedro de nous accueillir pour cette 1ère rencontre 2016.

Après la présentation des nouveaux entrepreneurs qui ont rejoint le Club, Jérôme de San Pedro a présenté son entreprise créée il y a plus de 30 ans par son père, Georges.

## DECOR 34 : TOUT POUR ÊTRE VU !

Décor 34 est spécialisé dans les signalétiques extérieures et intérieures, la fabrication d'enseignes, de lettres adhésives, d'impression numérique et de flocage de véhicule, tout ce qu'il faut pour être vu.



Les entrepreneurs sont accueillis dans le Showroom de DECOR 34

Une visite des locaux, en présence de l'un des fournisseurs, nous a permis de mieux comprendre certains procédés de fabrication.

Le développement rapide des outils de production leur a permis de répondre aux attentes d'institutions comme la Métropole ou le Conseil Départemental avec qui ils travaillent régulièrement.

Une croissance régulière au service des particuliers comme des entreprises mais tout en gardant une tradition familiale dans le savoir-faire ; ainsi il n'est pas rare de voir Georges continuer à donner des conseils notamment sur sa spécialité : " Les lettres peintes à la main".

C'est autour d'un buffet que s'est terminée cette 1ère rencontre 2016. Ce buffet a été l'occasion pour le Club de présenter ses vœux à tous les entrepreneurs autour de la traditionnelle galette des rois.

La prochaine réunion du club des Entrepreneurs aura lieu début mai, toutes les informations seront sur le site : [www.vailhaupro.com](http://www.vailhaupro.com)

Jérôme DE SAN PEDRO, gérant de la société DECOR 34



# VIE DU VILLAGE



# LES ASSOCIATIONS

La vie associative est de grande importance à Vailhauquès et permet à notre village de ne pas se transformer en village dortoir

## DE NOMBREUX BÉNÉVOLES

C'est notamment grâce à l'implication de nombreux bénévoles, que nous remercions vivement, et à l'investissement de la commune que cet objectif peut être atteint.

En effet la commune contribue sous forme de :

Subventions accordées, selon certains critères, aux associations qui présentent un dossier de demande. Le budget global est de **22 000 €**

Par exemple, une subvention de 1000€ avait été accordée à l'association Les Renards de Caravette, organisatrice du Trail (cf article suivant)

Mise à disposition **gratuite** des salles et des équipements divers.

Entretien de toutes ces structures

Appui logistique, mise à disposition de personnel communal etc ... lors des différentes animations proposées aux Vailhauquois.

A tout ceci, s'ajoute une enveloppe, de **10 000 €**, dédiée aux événements culturels et manifestations diverses.

C'est au travers de toutes ces activités que les administrés peuvent se retrouver et créer du lien social et, pour les nouveaux venus, s'intégrer plus facilement à la vie dans notre village.

Article réalisé par  
Nicolas MALOD



Les bénévoles du Vailhau'trail

## LE VAILHAU'TRAIL

La troisième édition du Vailhau'trail s'est déroulée le 14 février 2016 et, une fois encore, elle a tenu toutes ses promesses !

Le début de la journée, commencée à 6h30 pour les bénévoles, a été marqué par quelques gouttes de pluie et un vent fort et froid...Malgré tout, c'est avec le sourire que les coureurs ont été accueillis et, peu à peu, le temps s'est arrangé !

Pour un trail découverte de 7 km (nouveau !), un parcours de 13 km et un de 23 km, ce sont 780 coureurs qui ont pris le départ de cette édition 2016.

Les bénévoles ont, là encore, donné le ton de la manifestation : sourires, convivialité et professionnalisme ont conquis les coureurs qui les ont chaleureusement remerciés.

A l'arrivée, les participants ont reçu une rose (petit clin d'œil à la journée des amoureux) et ont pu profiter de l'enthousiasme, des déguisements et des musiques festives de la fanfare, une nouveauté 2016 qui a apporté une teinte toute particulière à cette édition. Nous la remercions beaucoup pour sa présence !

## VIE DU VILLAGE



*Près de 300 coureurs prennent le départ du trail de 23km*

Les commerçants du village, partie prenante depuis la première édition, ont fait de nombreux cadeaux : plus de 600 petits pains sportifs de la part de la boulangerie, des bons de la part du salon d'esthétique et des lots offerts par la brasserie, la boucherie et l'épicerie. Avec la mairie qui s'investit dans la logistique et met du personnel qualifié au service de l'évènement, avant, pendant et après la course, c'est tout le village qui se mobilise pour que cet évènement soit une réussite.

N'oublions pas la randonnée familiale qui rassemble chaque année près de 200 marcheurs de tous âges. Et une belle animation a réservé à tous les participants beaucoup de jolies surprises.

L'organisation du Vailhau'trail remercie tous les habitants et les commerçants pour leur patience car l'envahissement de drôles de personnages sautillants et bondissants en tenues fluos n'est pas sans demander une certaine compréhension de la part de tous !

Sportivement, cette année est un grand cru. Le parcours de 23 km a été bouclé par FRANCOIS Maxime en 1 h 44 min et 24 sec, pour une moyenne de 13,22 km/h !

La première féminine, Julie ROUX a parcouru la distance en 2 h 07 min et 13 secs à 10,83 km/h. Ceux qui connaissent ce parcours technique et exigeant sauront apprécier ces performances !

Sur le 13 km, c'est Jean-Christophe BOUTIN qui a gagné en 51 min et 11 min à 15,24 km/h et la première féminine, Evelyne CANCE a terminé en 1 h 5 min et 12 sec à 11,96 km/h ! Sur le 7 km, c'est Alexandre ALBEROLA qui franchit la ligne en première position en 30 min et 34 sec à 13,74 km/h et la première féminine, Claude MAURAND, boucle les 7 km en 38 min et 47 sec à 10,83 km/h.

Sportivement et humainement c'est une grande aventure qui se joue avec le trail ... Le bonheur de partager nos sentiers et chemins, ainsi que notre bonne humeur et notre enthousiasme, le plaisir de faire connaître notre village sont très appréciés des coureurs.

Merci à tous et ...à l'année prochaine !

**Marine FLORÈS**

# THÉÂTRE

Articles réalisés par  
Christine CHABLE-BESSIA



## Félicitations : encore une récompense pour "Le Paquet"

Sollicitée par "Illusoire Jardin", la mairie avait accordé, à cette troupe de théâtre vailhauquoise, conduite par Philippe Reynes, une subvention\* pour participer au festival de théâtre national de Tours, où leur pièce, "Le Paquet", avait été sélectionnée pour représenter le Languedoc-Roussillon. La troupe a remporté le prix d'interprétation masculine et a failli remporter celui du meilleur spectacle, le jury n'ayant pas souhaité "doubler" les récompenses. Nous les félicitons vivement.

Après le "Lez d'or" de Castelnaud-le-Lez, le 1er Prix Camille Mugnier d'Annecy, une sélection pour de nombreux festivals nationaux (Narbonne, Cahors, Châtillon ...) et internationaux (Albertville), "Illusoire Jardin" contribue, par la qualité de ses spectacles, à la notoriété de notre village.

Pour notre plus grand plaisir, nous pourrions découvrir cette pièce multi-récompensée en septembre lors du festival de théâtre Regards Croisés.

\*Subvention exceptionnelle de 500€ votée à l'unanimité en conseil municipal le 01/10/2015.

1ère fois en France, un grand nombre d'espèces.

Parce que Montpellier est et fut un haut-lieu de la mycologie Française au cours des deux siècles passés, l'Institut de Botanique concentre des archives exceptionnelles, et notamment de précieuses données de récoltes consignées dans l'un des plus anciens herbiers de champignons connu, permettant d'interroger les paysages fongiques du passé, ou les habitudes alimentaires de nos aïeux.

L'étude de ces archives montre ainsi que par habitude nous mangeons les champignons qui poussent dans nos paysages familiers. Et comme ceux-ci changent avec le temps, les champignons que nous trouvons et mangeons actuellement ne sont pas tout à fait les mêmes que ceux qui étaient présents au 19ème siècle ! Les changements de paysage et climatiques sont en partie responsables de ces profondes modifications. Par exemple, la chanterelle ferrugineuse, si abondante dans les chênaies calcaires, est bien plus abondante qu'au siècle dernier : parmi les raisons, la considérable extension de ces chênaies vertes, bien plus nombreuses et plus denses qu'autrefois. L'exposé a ensuite été suivi d'une discussion très animée et instructive qui a abordé de nombreux sujets.

\*Maître de conférence à la Nouvelle Université de Montpellier et chercheur au Centre d'Ecologie Fonctionnelle et Evolutive (CNRS).

\*\*Subvention de 1200€ sur un budget global 8500€, votée à l'unanimité en conseil communautaire le 24/11/2015.



Représentation de la pièce "Le Paquet"

## La mycologie à l'honneur.

Dans le cadre des secondes Journées Mycologiques du Pic Saint Loup, nous avons eu le plaisir d'accueillir Franck Richard\* pour une conférence intitulée "Y aura-t-il des champignons

à Noël ? Les effets du changement climatique sur les champignons aux environs de Montpellier".

Ces journées, organisées tous les deux ans, réunissent les meilleurs mycologues nationaux, et permettent de mieux connaître la diversité fongique de notre territoire. Ces rencontres sont soutenues par le fond de concours de la CCGPSL\*\*. La 1ère rencontre organisée en 2013 avait permis de récolter, pour la

## LA MEDIA-RUCHE

**L'Afrique de l'Est** (Soudan, Éthiopie, Somalie, Kenya, Tanzanie, Ouganda...) est à l'honneur à la Média-Ruche D'avril à Novembre 2016.

Programme des animations jusqu'au mois de juin:

### CONCOURS "HAKUNA MATATA"

- **du 12 avril au 12 mai 2016** : Concours sur l'Afrique de l'Est. Ouvert à tous les jeunes entre 6 et 17 ans.

A partir d'un recueil de textes ou simplement en s'inspirant de l'Afrique de l'Est, les participants pourront réaliser un écrit (conte, poème, histoire), un dessin (peinture, crayon, feutres, collage...) ou une création manuelle (objet).

- **Samedi 14 mai 2016** : Remise des prix de ce concours à 11h à la médiathèque

- **Samedi 11 juin 2016** : Atelier créatif : fabrication de bijoux d'inspiration Massaï de 9h30 à 12h30 à la médiathèque. Ouvert à tous à partir de 6 ans. Inscription obligatoire.

A partir de début avril, si vous souhaitez participer à la décoration de la médiathèque, la Média-Ruche récolte et expose vos objets, tissus... en lien avec les pays de l'Afrique de l'Est.



*Paysage d'Éthiopie, un pays de l'Afrique de l'Est*



*Massaï*

# LE MARCHE VAILHAUQUOIS

## Nouveaux exposants !!

Ils seront présents tous les 15 jours sur le marché :

- **Sc Goudard** : charcuterie du larzac 06.03.36.04.04
- **Chez Joe** : fruits sec , tomates séchées, tapenade 06.99.79.56.63
- **Olives et guarrigue** : huiles d'olive, confiserie 06.22.53.55.70

Et ils seront présents tous les dimanches :

- **Les délices de Mona** : couscous, tajine, pastilla, pains farcis 06.95.62.29.52

*Philippe CAZALS*



Accueils des bébés lecteurs :  
Voici les 2 dernières dates avant l'été où les moins de 3 ans pourront venir écouter des contes, comptines proposés par Françoise Cadène.

Deux séances sur inscriptions sont proposées à chaque fois : 10h15 et 11h  
- Vendredi 20 mai 2016  
- Vendredi 24 juin 2016

Horaires d'ouverture pendant les vacances d'avril :  
Mardi au vendredi : 10h-12h  
15h-18h  
Samedi : 10h-12h30

Fermetures exceptionnelles:  
Jeudi 5 mai 2016  
Samedi 21 mai 2016

Pour suivre les évènements de la médiathèque ou avoir des informations pratiques, n'hésitez pas à consulter notre blog :  
[http://www.combaillaux.fr/le\\_blog\\_de\\_la\\_mediathèque/](http://www.combaillaux.fr/le_blog_de_la_mediathèque/)

*L'équipe de la Média-Ruche*



# INFOS UTILES

## COORDONNÉES PRATIQUES

### **MAIRIE DE VAILHAUQUÈS**

9 place de la Mairie - 34570 VAILHAUQUES

**Tél : 04.67.84.40.70**

**Fax : 04.67.84.45.88**

**mairie@ville-vailhauques.fr**

**www.ville-vailhauques.fr**

Ouverture au public :

Lundi au vendredi de 8h à 12h

Mercredi de 14h à 18h

Vendredi de 14h à 17h

Astreinte : 06.89.77.30.61

Garde Champêtre : 06.83.93.14.78

### **CCAS - CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

9 place de la Mairie, entrée Chemin vieux  
(cour de la Mairie au fond à droite)

**Tél : 04.67.67.08.38**

**ccas@ville-vailhauques.fr**

Ouverture au public :

Lundi/mardi/jeudi : 9h à 12h / 14h à 17h

Vendredi : 9h-12h

### **ÉCOLE MATERNELLE FRANÇOISE DOLTO**

45 Rue des Ecoles - 34570 VAILHAUQUES

**Tél : 04.67.84.43.28**

**ce.0341562n@ac-montpellier.fr**

Accueil le lundi sur rendez-vous

Directrice : Anne-José CARO

### **ÉCOLE PRIMAIRE LOUISE WEISS**

55 Rue des Ecoles - 34570 VAILHAUQUES

**Tél : 04.67.84.44.29**

**ce.0340798H@ac-montpellier.fr**

Accueil le lundi sur rendez-vous

Directrice : Nathalie MICHEL

### **CANTINE**

**Tél : 04.67.84.45.06**

### **ALAE / TAP**

**Tél : 06.07.19.42.26**

**periscolaire.vailhauques@yahoo.fr**

Responsable : Marie-Anne GRILLOT

### **ALSH - "LE PASSE MURAILLE"**

**Tél : 06.78.12.96.89**

**alshvailhauques@lepassemuraille.org**

Responsable : Alexis POIRIER

### **ESPACE JEUNESSE**

**Tél : 06.07.88.98.01**

**ejado.vailhauques@gmail.com**

Mardi/jeudi/vendredi : 17h15 à 19h

Mercredi : 14h à 19h

Responsable : Justine LANDRY

### **GENDARMERIE DE ST GELY DU FESC**

**Tél : 04.67.91.73.00**

### **AGENCE POSTALE**

**Tél : 04.67.67.08.36**

### **SALLE POLYVALENTE**

**Tél : 04.67.84.43.13**

### **SALLE SOCIO-CULTURELLE**

**Tél : 04.67.67.08.18**

### **DÉCHÈTERIE**

vendredi : 9h à 12h / 14h à 18h

samedi : 9h à 12h / 14h à 18h

dimanche : 9h à 12h





## INCINÉRATION DES VÉGÉTAUX

Rappel : un particulier n'a pas le droit de brûler ses déchets "verts" à l'air libre.

Quelle que soit la période, il est interdit de brûler dans son jardin ou sur un terrain :

- l'herbe issue de la tonte de pelouse,
- les feuilles mortes,
- les résidus d'élagage,
- les résidus de taille de haies et arbustes,
- les résidus de débroussaillage,
- les épluchures.

Les déchets verts doivent être déposés en déchetterie. Vous pouvez également en faire un compost individuel. La CCGPSL met à disposition des composteurs contre

une caution de 15€. Vous pouvez faire la demande en ligne sur le site de la CCGPSL (rubrique Habiter - Déchets ménagers).

Brûler ses déchets verts dans son jardin peut être puni d'une amende pouvant aller jusqu'à 450 €. L'autorisation d'incinération des végétaux ne se donne qu'aux agriculteurs qui souhaitent brûler des végétaux en zone agricole située dans les zones sensibles.

Les agriculteurs situés en dehors de ces zones, peuvent incinérer leurs végétaux sans autorisation sous réserve de conditions météorologiques particulières.



## INFOS UTILES

### ÉTAT CIVIL

Nous avons la joie de vous annoncer la **naissance** de :

- BARRAL Maya, le 08/03/2016

**Nous adressons toutes nos félicitations aux parents.**

Nous avons la tristesse de vous annoncer le **décès** de :

- Pierre SIMON le 14/02/2016 à

- Jean PILLONETTO le 03/03/2016

**Nous présentons nos condoléances aux familles & amis.**



*Liberté • Égalité • Fraternité*

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

### PREFET DE L'HERAULT

**La Préfecture de l'Hérault rappelle que pour des raisons de sécurité, toute nouvelle carte d'identité non retirée en Mairie dans un **déla**i de 3 mois, sera renvoyée pour destruction.**

## INFOS ÉCOLE

Les prochains événements de l'école élémentaire de Vailhauquès :

- **13 mai : pique nique géant à Murles** : toute l'école part une journée pique niquer. Au programme : activités scientifiques, culturelles et sportives (ce sont les CM qui organisent les activités)

**En mai et juin :**

- la MAE viendra dans toutes les classes pour des moments de **réflexion autour de la tolérance, la différence, la violence.**

- les CM1 et CM2 bénéficieront de l'intervention de l'association qui sensibilise à la **prévention feux et forêts**

- **14 juin spectacle musical** et buvette

Par ailleurs, l'école a participé tout le mois au "Grand Défi Vivez Bougez" pour promouvoir l'activité sportive ( [www.gdvb.fr](http://www.gdvb.fr) )

**" La fête votive de Vailhauquès aura lieu du jeudi 23 juin au dimanche 26 juin.**

**Le comité des fêtes vous prépare de nombreuses surprises afin que chaque génération du village puisse partager ensemble un moment convivial.**

**En espérant vous trouvez nombreux à profiter de ces instants d'échange et de festivité."**

*Le Comité des Fêtes.*





# AGENDA

**SAMEDI 30 AVRIL - 11h - Inauguration de l'aire de jeux intergénérationnelle**

Suivi d'un apéritif offert par la Mairie

**SAMEDI 21 MAI - 11h - Réunion de quartier**

Val Fleuri - Les Plans - Opaline

**SAMEDI 21 MAI - 14h-22h - Exposition motos**

Centre commercial , démonstration de trial, vélos et motos.

**LUNDI 23 MAI - 19h - Réunion publique Coeur de village**

Salle socioculturelle

**JEUDI 26 MAI - 18h30 Réunion publique - Agir contre la prolifération des moustiques**

Salle socioculturelle - Animé par EID Méditerranée

**SAMEDI 28 MAI - 6h - 16h - Vide Grenier**

Centre comemrcial

**DIMANCHE 12 JUIN - à partir de 9h Marché d'été**

En partenariat avec le football club de Vailhauquès: tournois de babyfoot géant (jeux gonflables). Animations autour du foot

**SAMEDI 18 JUIN - 16h à 1h - Fête de la Musique**

Centre commercial

**JEUDI 23, VENDREDI 24, SAMEDI 25 & DIMANCHE 26 JUIN  
FÊTE VOTIVE**

Lancement le jeudi 23 juin avec le traditionnel apéritif offert par la Mairie à 17h. Puis ce sont plus de 3 jours de fête qui attendent petits et grands!

**Retrouvez toutes  
les infos de la commune  
sur notre site :  
[www.ville-vailhauques.fr](http://www.ville-vailhauques.fr)**

*Ce magazine est imprimé sur du papier PEFC/FSC 100% recyclé*

**MAIRIE DE VAILHAUQUÈS**

9 place de la Mairie - 34570 VAILHAUQUES

Lundi au vendredi de 8h à 12h

Mercredi de 14h à 18h

Vendredi de 14h à 17h

Tél : 04.67.84.40.70 - Fax : 04.67.84.45.88  
[mairie@ville-vailhauques.fr](mailto:mairie@ville-vailhauques.fr)